



**Fiche de données de sécurité**

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

**NATURAL LAURIC ACID**

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 2 de 8

**2.3. Autres dangers**

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule: C12 H24 O2

Poids moléculaire: 200,32 g/mol

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance	Quantité
	Classification (SGH des Nations unies (Rev. 10))	
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID	100 %
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 2; H318 H401	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Dioxyde de carbone (CO2) / Poudre d'extinction / Eau en aérosol

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau pulvérisée

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

**NATURAL LAURIC ACID**

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 3 de 8

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

## Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

### NATURAL LAURIC ACID

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 4 de 8

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Point de fusion/point de congélation:

44 °C **Testé selon la méthode**  
ASTM D 2116

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition  
et intervalle d'ébullition:

299 °C

Inflammabilité:

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:

0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Point d'éclair:

N/A

Température d'auto-inflammation:

non applicable

Température de décomposition:

non déterminé

pH-Valeur:

non déterminé

Viscosité cinématique:

non déterminé

Hydrosolubilité:

0,06 g/l

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

4,6

Pression de vapeur:

non applicable

Densité:

0,88 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente:

DIN EN ISO 1183

Densité de vapeur relative:

non déterminé

Caractéristiques des particules:

non applicable

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

##### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en solvant:

0%

Teneur en corps solides:

100%

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

**NATURAL LAURIC ACID**

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 5 de 8

Viscosité dynamique:  
(à 52 °C)

7 mPa·s

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID				
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Rat	REACH registration OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	REACH registration OECD 434

**Irritation et corrosivité**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

## Fiche de données de sécurité

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

### NATURAL LAURIC ACID

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 6 de 8

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

#### Autres informations

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5 mg/l	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	REACH registration	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >7,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,6 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2 mg/l	28 d	Danio rerio	REACH registration	OECD 305E
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 >1000 mg/l ( )	0,5 h	Pseudomonas putida	REACH registration	OECD 209

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID				
	OECD 301D	86%	30	REACH Dossier	
	Readily biodegradable				
	OECD 301D	73%	15	REACH Dossier	
	Readily biodegradable				
	OECD 301D	53%	5	REACH Dossier	
	Readily biodegradable				

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID	4,6

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
143-07-7	NATURAL LAURIC ACID	255	Danio rerio	REACH registration

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

**NATURAL LAURIC ACID**

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 7 de 8

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SGH des Nations unies (Rev. 10)

**NATURAL LAURIC ACID**

Date de révision: 04.12.2023

Code du produit: 261400WW

Page 8 de 8

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>  
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne  
UE: Union européenne  
Facteur M: Facteur de multiplication  
IATA: International Air Transport Association  
DGR: Dangerous Goods Regulations  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
TI: Technical Instructions  
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.